

Evaluation mi-parcours CM2

- ELEVES
- EVALUER LES ELEVES
- Evaluations mi-parcours

Date de mise en ligne : lundi 13 mars 2017



Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés

Le passage de l'école au collège est crucial, particulièrement pour ceux qui ont éprouvé des difficultés à l'école. Pour ces élèves, il est essentiel, dès maintenant, de déterminer le niveau d'acquisition de chacun sur les « compétences essentielles », **indispensables pour réussir au collège**. Un protocole est mis à la disposition des enseignants (avec l'aide de la circonscription de Marseille 1).

Cet outil (il s'agit du protocole utilisé en 2016) permettra ainsi d'adapter les aides au plus près des besoins identifiés des élèves (différenciation dans la classe, APC ou aide spécialisée, stages de remise à niveau éventuels au moment des congés de printemps) et de formaliser le « volet école » du « PPRE passerelle » entre le CM2 et la 6^e.

Pour que ce dispositif soit pleinement efficace, il faut garantir une bonne fluidité de l'information et un travail de concertation : les commissions de liaison (au sein des actuels Conseils École-Collège) rempliront ce rôle, avec le collège, en fin d'année scolaire.